

pour renforcer son opération
"Réussir un essaimage en Midi-Pyrénées"



le réseau

**le Réseau de Pépinières d'Entreprises de Midi-Pyrénées
signe plusieurs conventions de partenariat**



mercredi 9 juillet 2003
Hôtel de Région Midi-Pyrénées

Dossier de Presse

Contact presse : agence MC3
Tél. : 05 34 319 219 – E-mail : mc3@mc3com.com

Le Réseau de Pépinières s'entoure de partenaires ... p. 3

... pour dynamiser l'essaimage en région p. 4

L'offre du Réseau

Ses engagements

Les partenaires p. 5

Deux nouveaux partenariats

KMPG

Fonds d'Amorçage Midi-Pyrénées

Une collaboration renforcée

l'Incubateur Midi-Pyrénées

Réussir un essaimage en Midi-Pyrénées p. 8

Paroles d'« essaimeurs »

ASTRIUM

FRANCE TELECOM

Des exemples de réussite au sein des pépinières du Réseau

ARTAL

L'ESPRIT PRESSE

APS

N'GHY

CAP MEDIATEL

RECAERO

GUIDALIA

SYSTEM

IDYLIC

VEGEPLAST

Favoriser la création d'entreprises p. 13

Une démarche cohérente

Des résultats significatifs

Né de la volonté de fédérer les énergies et les compétences en matière de création d'entreprises, le Réseau de Pépinières d'Entreprises de Midi-Pyrénées a été constitué en 1994 à l'initiative du Conseil Régional Midi-Pyrénées. Il est animé par Midi-Pyrénées Expansion, l'Agence de Développement de la région Midi-Pyrénées.

Il a pour principales missions de :

- professionnaliser et élever la qualité de l'accueil au sein des pépinières,
- promouvoir les pépinières de Midi-Pyrénées auprès des institutions régionales, nationales et internationales,
- rechercher des partenariats avec d'autres acteurs de la création d'entreprises,
- participer à la réflexion et à l'élaboration de nouveaux services pouvant être rendus aux créateurs d'entreprises.

Aujourd'hui le Réseau regroupe 12 pépinières pour une capacité d'accueil de 220 entreprises. Chaque pépinière membre du Réseau réunit les compétences et les moyens matériels indispensables à la réussite d'un projet. C'est la conjugaison sur un même lieu d'un accueil physique, de services, d'expertises et d'aide à la création d'entreprises qui donne toute son efficacité au dispositif.

La répartition de l'accueil sur 19 sites géographiquement distincts permet au Réseau de démultiplier cette offre sur l'ensemble du territoire régional.

Initiateur d'un plan d'action pour l'essaimage « Réussir un essaimage en Midi-Pyrénées »

Conscient du potentiel que représente l'essaimage en terme de création d'entreprises et d'emplois, le Réseau de Pépinières d'Entreprises de Midi-Pyrénées a mis en oeuvre, en février 2003, un plan d'action d'une durée de trois ans visant à favoriser l'essaimage d'entreprises en région.

Le Réseau de Pépinières d'Entreprises signe des partenariats dans le cadre de cette opération

Il renforce aujourd'hui son offre en confortant son partenariat avec l'Incubateur Midi-Pyrénées et en signant deux nouvelles conventions de partenariats avec KPMG et avec le Fonds d'Amorçage Midi-Pyrénées.

La signature des conventions a lieu le 9 juillet 2003,
à l'occasion de l'Assemblée Générale de Midi-Pyrénées Expansion

en présence de

Martin MALVY, Ancien Ministre, Président du Conseil régional Midi-Pyrénées

et des partenaires

Philippe VIDAL, Président du Réseau de Pépinières d'entreprises de Midi-Pyrénées

Jacky LINTIGNAT, Associé, Directeur Sud-Ouest de KPMG

Jean-Jacques RIGONI, Président du Fonds d'Amorçage Midi-Pyrénées

Pierre REQUIER, Président de l'Incubateur Midi-Pyrénées

« La notion d'essaimage recouvre des situations variées dans laquelle la création d'une nouvelle activité par un salarié est soutenue par son entreprise. On peut considérer qu'il y a essaimage dès qu'un salarié en activité ou licencié bénéficie d'un appui de la part de son entreprise d'origine en terme d'informations, d'appuis techniques, d'apport d'expertises, d'aides financières éventuelles, de parrainage, voire de transfert de brevet ou d'activité en vue de la création d'une entreprise nouvelle. »

La Commission « Essaimage » du CNCE, avril 2000

L'offre du Réseau en faveur de l'essaimage

Il s'agit d'une première en France. En effet, pour la première fois, une offre structurée en faveur de l'essaimage est proposée au niveau régional. Avec un taux de pérennité des entreprises hébergées au sein de ses pépinières supérieur à la moyenne nationale, le Réseau apporte les meilleures garanties de réussite aux projets d'essaimage en Midi-Pyrénées.

Il se donne pour objectifs :

D'équilibrer le développement du territoire régional en proposant des structures d'accueil et de développement de projets aussi bien en agglomération toulousaine que sur la plupart des bassins d'emplois des départements de Midi-Pyrénées.

Dans ce cadre, l'essaimage peut constituer une solution alternative à la polarisation des emplois sur la métropole régionale.

De soutenir et développer les projets de créateurs d'entreprises issus de grandes entreprises.

L'essaimage à froid peut concourir au développement économique de l'entreprise « essaimeuse » en participant à l'externalisation de compétences et au développement de nouveaux marchés ciblés.

De proposer un outil économique et social aux entreprises confrontées à une restructuration ou à la mise en œuvre d'un plan social.

L'essaimage à chaud, qui constitue l'une des mesures possibles de la panoplie des plans sociaux, revêt un aspect dynamique et positif car il permet de transformer les pertes d'emplois en création d'emplois.

Ses engagements

Compétences

L'animateur de chaque pépinière assure une mission active d'information, de conseil et d'accompagnement :

- *en amont* : évaluation des projets
- *en phase d'accueil* : mise à disposition de moyens matériels et de services performants, adaptés et à coûts partagés, accompagnement et suivi individuel des entreprises, recherche de partenaires, animation collective et soutien par la communication
- *en aval* : accompagnement post-pépinière pour faciliter l'insertion dans le tissu économique local.

Confiance

Des entreprises comme Airbus, Astrium, Siemens, Digital, Alstom ou France Télécom ont déjà fait confiance au Réseau dans leur démarche d'essaimage.

Confidentialité

Mettre en œuvre un essaimage, c'est souvent externaliser le fruit de travaux menés préalablement en interne. Afin de respecter ces acquis, le Réseau de Pépinières observe des clauses de confidentialité très strictes.

LES PARTENAIRES DU RESAU

Deux nouveaux partenariats

KPMG

Jacky Lintignat, Associé, Directeur Régional Sud-Ouest

Maxime Amar, Associé, Directeur Midi-Pyrénées



KPMG est un réseau international de cabinets conseil en expertise comptable et commissariat aux comptes. KPMG SA est composé d'une branche Audit, qui intervient dans des sociétés cotées ou à caractère international, essentiellement dans des missions de commissariat aux comptes, et d'une branche Entreprises, qui s'adresse principalement aux PME dans le cadre de missions de commissariat aux compte. En France, KPMG compte 180 bureaux et près de 8 000 collaborateurs.

Les termes du partenariat

KPMG s'engage à

- aider à la prospection de projets d'essaimage
- contribuer à l'organisation d'un séminaire de formation à destination des entreprises de Midi-Pyrénées sur les bonnes pratiques de l'essaimage
- appuyer l'organisation d'un appel à projets par le Réseau
- participer au comité de sélection des projets d'essaimage du Réseau
- réaliser des pré-diagnostic gratuits des projets d'essaimage du Réseau
- participer à la communication de l'opération

le Réseau de pépinières s'engage à

- prendre en charge le secrétariat et de la logistique de l'opération
- mettre en place un plan de communication
- associer KPMG à ses démarches de prospection
- associer KPMG au comité de pilotage de l'opération
- apporter l'appui opérationnel de chacune de ses pépinières sur l'accueil et l'accompagnement d'un projet d'essaimage
- référencer KPMG parmi les prestataires des pépinières d'entreprises

2 questions à Maxime Amar, Associé, directeur KPMG Midi-Pyrénées

Quelles sont les interventions de KPMG en matière d'essaimage et de création d'entreprises ?

En matière de création d'entreprises, nous validons les projets et leur permettons d'être pérennes. Notre action peut être décisive au démarrage de l'entreprise, car bien des choses vont se jouer la première année. C'est, par exemple, conseiller un dépôt de brevet, dont l'omission pourrait être fatale à l'entreprise.

L'an passé, KPMG a été retenu sur appel d'offre par l'ANVAR, pour sélectionner les créateurs d'entreprises à qui elle allait accorder des aides, dans le cadre d'un concours national.

Actuellement, nous intervenons en partenariat avec le Sénat sur l'opération « Tremplin pour l'entreprise » : 30 porteurs de projets innovants vont prochainement présenter leurs projets devant des représentants du monde de la finance, afin de trouver des capitaux.

Quels seront les modalités de la collaboration de KPMG avec le Réseau de Pépinières d'entreprises de Midi-Pyrénées ?

Nous allons intervenir à deux niveaux :

Tout d'abord, en ingénierie de projets, nous allons fédérer nos efforts de prospection des projets d'essaimage auprès des PME/PMI et grandes entreprises de Midi-Pyrénées, aider à l'organisation d'un appel à projet et participer à la sélection de ceux qui semblent les plus valides.

Ensuite, en matière d'ingénierie financière, nous réaliserons diagnostics et expertises.

LES PARTENAIRES DU RESAU

Deux nouveaux partenariats

Le Fonds d'Amorçage Midi-Pyrénées

Jean-Jacques Rigoni, Président

Jean-Michel Petit, Directeur général délégué



Le Fonds d'Amorçage Midi-Pyrénées (FAM) a pour mission de financer en fonds propres les entreprises innovantes en création qui exploitent les progrès récents des connaissances scientifiques et techniques.

Les principaux actionnaires du FAM sont la Caisse des Dépôts et Consignations PME (21%), l'Institut Régional pour le Développement Industriel (35%), le Conseil Régional Midi-Pyrénées (18%) et l'Etat (18%).

Participent également au Conseil d'Administration de grandes entreprises telles que : EADS, EDF, France Télécom. Doté d'un capital de 4,3 Millions d'euros, il a actuellement 10 entreprises en portefeuille pour un montant global de 602 000 euros.

Les termes du partenariat

Le FAM s'engage à

- aider à la prospection
- faire une pré-évaluation de tout projet d'essaimage détecté
- participer aux rencontres avec les équipes projets et les porteurs de projets
- instruire les projets d'essaimage en vue d'une prise de participation éventuelle au capital des futures entreprises

Le Réseau de pépinières s'engage à

- prendre en charge le secrétariat et la logistique de l'opération
- mettre en place le plan de communication
- associer le FAM au comité de pilotage
- apporter l'appui opérationnel de chacune de ses pépinières pour l'accueil et l'accompagnement d'un projet d'essaimage
- consulter le FAM pour tout besoin financier d'une entreprise issue de l'opération essaimage

Deux questions à Jean-Michel PETIT, directeur général délégué du FAM

Quelles sont les motivations du FAM dans la mise en place d'un partenariat avec le Réseau de Pépinières d'Entreprises de Midi-Pyrénées ?

L'amorçage a été lancé dans le cadre de la loi sur l'Innovation de 1999, initiée par la Ministère de la Recherche, par l'intermédiaire de la CDC PME. Il s'agit d'une activité de capital-risque spécialement destinée à des entreprises issues de la recherche et du transfert de technologie. Le transfert de technologie est justement l'un des cas classiques de l'essaimage. Nous souhaiterions, grâce à cette collaboration, avoir la possibilité de sensibiliser les grandes entreprises à l'intérêt qu'elles ont à mettre en place une politique d'essaimage. Quelques grands groupes présents en Midi-Pyrénées, tels qu'EADS, développent cette politique. Mais, alors qu'il existe un réel potentiel, celle-ci est loin d'être généralisée dans les entreprises. De plus, dans une démarche de soutien à l'essaimage industriel, nous pensons avoir affaire à des créateurs ayant déjà une culture d'entreprise.

Quels sont les atouts mutuels d'une collaboration avec le Réseau de Pépinières d'Entreprises de Midi-Pyrénées ?

Un effort de prospection commun et une complémentarité d'actions : nous intervenons plutôt en amont, au niveau de l'analyse du business plan, alors que les pépinières du Réseau interviennent plus en aval sur l'accueil et le suivi du porteur de projet. L'appui de spécialistes de la création et de la gestion d'entreprises est très important, car, dans l'amorçage, nous avons affaire à des porteurs de projets issus principalement de la recherche, qui connaissent mal la réalité de la gestion d'entreprise. Le Réseau de Pépinières d'Entreprises, avec une offre territoriale diversifiée, peut également nous aider à développer notre zone d'intervention hors de l'agglomération toulousaine, en permettant l'implantation d'entreprises sur l'ensemble du territoire Midi-Pyrénées. Le Fonds d'Amorçage a, par exemple, participé au financement de « Marion », société hébergée en Ariège au sein de la pépinière Cap Delta.

LES PARTENAIRES DU RESEAU

Une collaboration renforcée



L'Incubateur Midi-Pyrénées

Pierre Requier, Président

Michel Brunet, Directeur

Créé en novembre 2000, dans le cadre de la Loi sur l'Innovation de 1999, l'Incubateur a pour mission d'accompagner les projets de création d'entreprises issus ou liés à la Recherche. Depuis sa création, il a examiné 130 candidatures et accueillis 38 projets.

Il est constitué de plusieurs collèges représentant l'Etat, les collectivités locales, les acteurs scientifiques de Midi-Pyrénées et les partenaires du secteur économique impliqués dans la dynamique de la création d'entreprise.

A ce titre, une convention cadre de réciprocité lie le Réseau et l'Incubateur depuis le 15 mai 2002. Ainsi, sur les 13 projets situés hors agglomération toulousaine suivis par l'Incubateur, 10 ont pu être accueillis en pépinière ainsi que la plupart des 14 situés dans l'agglomération.

Les termes du partenariat

- **Accord de délégation** : lorsqu'un projet est présenté par une pépinière du Réseau, l'Incubateur s'engage à lui en proposer l'accueil et à lui en déléguer l'accompagnement.
- **Accord de prescription** : lorsqu'un projet est présenté par une Pépinière du réseau, après son incubation, l'Incubateur s'engage à faire son possible pour inciter l'entreprise à venir dans ladite pépinière.
- **Accord de suivi** : lorsqu'un projet sorti de l'Incubateur se crée dans une pépinière du Réseau, celle-ci s'engage à lui fournir tous les éléments dont elle dispose pour lui permettre de suivre le projet.
- **Accord de soutien** : les pépinières du Réseau, dépendant pour tout ou partie d'une tutelle territoriale ou d'une collectivité locale, feront leur possible pour les inciter à adhérer à l'Incubateur comme membre associé.

Deux questions à Michel Brunet, directeur de l'Incubateur

Quel est le rôle joué par l'Incubateur en matière d'essaimage ?

Nous intervenons auprès des porteurs de projets à la fois sur le plan technologique et économique.

L'expérience acquise par l'Incubateur est désormais reconnue et nous avons été sollicités par les grands groupes pour mettre en place un accompagnement spécifique à l'essaimage.

En effet, il existe peu de structures et de réel savoir-faire en interne et les entreprises ont besoin de pouvoir rapidement externaliser leurs projets d'essaimage.

Notre premier rôle est alors de préparer ces porteurs de projets issus de grands groupes à vivre l'expérience d'une TPE, puis PME.

Comment vous positionnez-vous par rapport au Réseau de Pépinières ?

Le rôle du Réseau est très complémentaire au nôtre : nos missions et nos démarches auprès des porteurs de projets sont les mêmes.

Soit elles se succèdent dans le temps, les pépinières

intervenant en aval de la phase d'incubation, qui peut aller de 9 à 18 mois.

Soit elle se complètent selon leur domaine de compétences, les pépinières ayant une vocation d'accueil plus large que l'Incubateur. En matière d'essaimage, nous offrons ainsi une capacité de gestion « d'essaimage technologique »

complémentaire à la gestion des projets « d'essaimage industriel » que proposent les pépinières du Réseau.

Nous sollicitons aussi le Réseau pour loger les projets en incubation, car au sein même de l'Incubateur, nous avons une faible capacité d'hébergement. Les pépinières sont à même d'offrir le soutien logistique et le suivi des porteurs de projets, en relais de notre intervention.

De plus, l'offre territoriale diversifiée du Réseau nous permet également d'éviter de délocaliser à Toulouse un projet né ailleurs en Midi-Pyrénées. Actuellement, nous avons par exemple 3 projets en incubation qui sont accueillis à Rodez.

Philippe Berthomet, responsable Veille et Stratégie chez ASTRIUM

Quelle est la politique d'essaimage de votre société ?

Astrium, qui regroupe environ 6 000 personnes dans 3 pays, dont 2 500 en France, est une filiale à 100% d'EADS. Je dépend d'EADS Développement. Ce n'est qu'il y a 9 mois, qu'a été créé à mon initiative, une structure baptisée AVISO, au sein d'ASTRIUM. Rattachée à la DRH, AvVISO a pour mission l'accompagnement de projets de toute nature. Il faut savoir que très peu d'entreprises disposent de structures dédiées au soutien à l'essaimage.

Jusqu'à présent, nous avons une stratégie d'essaimage offensif. Mais la conjoncture actuelle devrait nous amener prochainement à pratiquer également un essaimage dit « défensif »

Dans le passé, sans structure d'accompagnement particulière, nous avons entre 3 et 5 cas d'essaimage par an, sur une population salariée de 2000 à 2500 personnes, soit environ 2 pour 1000. Il s'agissait d'essaimages spontanés et négociés au cas par cas, selon la spécificité du projet. Nous pensons pouvoir doubler ce nombre par la mise en place d'AVISO.

Pour information, depuis neuf mois, 30 projets d'essaimage détectés se sont déclarés dont 3 concernent la création/reprise d'entreprises innovantes ou industrielles, une dizaine des projets de services ou de commerces. D'autre part, on constate que plus de la moitié n'ont pas encore préparé de business plan.

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez lors de projets d'essaimage ?

On peut découper le processus d'essaimage en trois phases :

En amont, un travail de détection des projets et de leurs potentiels : c'est l'essentiel de mon travail.

En aval, le départ du salarié et l'accompagnement dans la création de son entreprise : c'est le rôle de structures telles que la Chambre de Commerce ou le Réseau de Pépinières d'Entreprises de Midi-Pyrénées, mais aussi de sociétés de conseil et d'expertise (comptables ...) spécialisées.

Entre les deux, il est nécessaire de faire une étude de faisabilité et de mettre en place un Business Plan : c'est là où le bas blesse encore et où les entreprises souhaitant aider un salarié à réaliser son projet ont besoin d'un appui financier et méthodologique.

Quelles sont vos attentes dans la mise en place d'une collaboration sur la thématique de l'essaimage ?

En France, il manque cruellement d'un organisme fédérant les structures opérationnelles d'essaimage pour un partage des compétences. Toutes les initiatives prises en faveur de la mutualisation des ressources et des compétences sont donc les bienvenues. Je suis tout à fait prêt, si j'y suis invité, à participer par exemple à des réunions de travail avec le Réseau sur l'essaimage. En effet, la collaboration doit s'installer très en amont, en particulier autour de la mise en place du business plan.

Quels peuvent être les atouts d'une collaboration avec le Réseau de Pépinières d'Entreprises de Midi-Pyrénées ?

Le savoir-faire du Réseau en matière d'accompagnement à la création d'entreprises est indéniable. Plusieurs projets essaimés d'Astrium sont d'ailleurs accueillis au sein des pépinières du Réseau. C'est le cas de La Compagnie du Vent, entreprise spécialisée en ingénierie éolienne, hébergée à Prologue. Nous avons également trois projets hébergés à Théogone : Artal, Cortim et System.

Il faudrait que le Réseau de pépinières soit mieux connu des grandes entreprises de Midi-Pyrénées potentiellement concernées par l'essaimage. Les partenariats qu'il met actuellement en place avec KPMG et le FAM permettront sans doute un apport de compétences intéressant, en matière de financement en particulier.

Claude Roumiguié, délégué à l'essaimage Grand Sud-Ouest chez France Télécom

Quelle est la politique d'essaimage menée par France Télécom ?

Il existe une mission Essaimage au plan national, dont le responsable s'appuie sur cinq délégués régionaux. J'ai en charge le Grand Sud-Ouest, soit un bassin d'emploi d'environ 20 000 salariés.

La mise en place d'une politique active en faveur de l'essaimage date des années 1998/1999. Cela correspondait d'une part à la montée en puissance du secteur des NTIC, d'autre part au souhait d'assurer une fluidité des ressources internes/externes et d'externaliser certaines technologies mises au point en interne.

Y a-t-il une typologie particulière de l'essaimage dans la région ? Des exemples ?

Depuis 1999, nous avons accompagné 45 créations d'entreprises dans le Sud-Ouest.

Nous avons eu quelques cas d'essaimage technologique : Wilfrid Forques (ex champion olympique de Kayak) qui fait du développement de logiciels pour studios numériques à Garridech (31) ; Eric Bjork, créateur de GUIDALIA, implanté sur la pépinière d'entreprise Tarn & Dadou, qui propose des services vocaux d'information dans le domaine du tourisme ; Bertrand Darrouzet, qui emploie actuellement 65 salariés au sein d'ATCHIK.

Actuellement, au plan national, et plus particulièrement sur la zone Grand Sud-ouest qui me concerne, nous avons essentiellement affaire à de l'essaimage personnel et les projets portent plutôt sur du commerce, de l'artisanat ou du service aux entreprises. Contrairement à Paris, à Nice ou à l'Ouest de la France, France Télécom ne dispose pas ici de laboratoires de recherche ou de pôle technologique pointu, vecteurs d'essaimage technologique.

Ici, l'essaimage est avant tout un outil d'aide à la mobilité des salariés.

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez ?

Première difficulté : une conjoncture économique difficile, plus fortement marquée sur les NTIC, peu favorable à la prise de risque.

Deuxième difficulté : un bassin d'emplois où les salariés ont une moyenne d'âge de 45 ans.

Ces deux difficultés entraînent un déficit important des porteurs de projet. Néanmoins, je pense que nous avons un bon potentiel, dans notre population de salariés, en candidats susceptibles de devenir les acteurs de la reprise d'entreprises (artisanat, commerce, voire PME/PMI).

Enfin, nous observons quelques difficultés dans le financement des projets, car les aides que nous accordons, au titre de l'essaimage, entraînent fréquemment la suppression des aides classiques auxquelles ont droit les créateurs d'entreprises « non essaimés ».

Quelles sont vos attentes d'une collaboration avec le Réseau de Pépinières en matière de soutien à l'essaimage ?

Le Réseau dispose de réelles compétences en matière d'accompagnement à la création d'entreprise. Ces compétences nous intéressent ; si des candidats et des projets se présentent, nous nous appuierons au maximum sur le Réseau de pépinières ou sur l'Incubateur, pour offrir toutes les garanties de réussite à nos salariés.

Je souhaite que le Réseau ne privilégie pas uniquement l'essaimage technologique et l'externalisation d'activités car cela ne correspond pas exactement au type d'essaimage que nous menons actuellement.

REUSSIR UN ESSAIMAGE EN MIDI-PYRENEES

Exemples de réussite au sein des pépinières du Réseau

En 10 ans, 505 entreprises ont été hébergées dans les pépinières du Réseau et près de 3 000 emplois ont été créés.

Parmi ces entreprises, 15 sont issues de démarche d'essaimage. Quelques exemples :

▪ **ARTAL Technologies**

**Entreprise accueillie à la pépinière CEEI
Théogone (Ramonville - Haute-Garonne)
Essaieur : ASTRIMUM**

ARTAL, créée en 1998 par Pierre Duverneuil, est issue d'un essaimage de MATRA (aujourd'hui ASTRIMUM) dans le cadre d'une externalisation de compétences informatiques.

La société, spécialisée dans la conception et la vente de logiciels utilisant des technologies dédiées à l'origine au secteur spatial, a démarré son activité à Ramonville, au sein de la pépinière d'entreprises Théogone, avec 6 ingénieurs. Elle emploie désormais 24 personnes.

ASTRIMUM ne lui procure plus que 30% de son chiffre d'affaires (contre 60% initialement); le secteur de l'aviation civile représente 30%, le solde lui étant assuré par le secteur des télécoms. A noter que dans ce domaine, elle a signé un partenariat technologique avec l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications.

La société se positionne sur deux types de marchés :

- l'industrie et les applications métiers
- les systèmes d'informations ou solutions "e-business"

Monsieur Duverneuil, PDG d'ARTAL, pense poursuivre une forte croissance grâce au développement des réseaux à fibre optique.

▪ **APS France**

**Entreprise accueillie à la pépinière SUD-
EMERGENCES (Montauban, Tarn-et-Garonne)
Essaieur : BOTT KG (groupe allemand)**

Le groupe allemand BOTT KG (850 personnes, 102 M€ de C.A.), leader dans le domaine de l'équipement d'ateliers industriels et de véhicules utilitaires, demandait à sa filiale française de créer une structure extérieure à l'entreprise pour commercialiser une gamme de produits associés à une solution d'exploitation.

Responsable export de la société Bott KG, Xavier GLINEC rachète à la maison mère la société de commercialisation de cette gamme de produits et devient avec son épouse le gérant de la SARL APS France.

La groupe allemand Bott KG accepte d'accompagner la nouvelle société et lui accorde un prêt remboursable sur trois ans pour le rachat du stock de matériels existant et un crédit fournisseur remboursable sur trois ans pour les premières commandes

La gamme de produits se compose de mobilier technique modulable pour les ateliers (poste de travail ergonomique, lignes d'assemblage).

Les clients sont situés dans les secteurs de l'aéronautique, de l'électronique, de l'automobile et de la mécanique.

▪ **CAP MEDIATEL**

**Entreprise hébergée à Cap Delta (Varilhes,
Ariège)
Essaieur : DIGITAL EQUIPEMENT**

CAP MEDIATEL, société de service spécialiste du web et des réseaux, a été créée en 1995 par Christian Lecam, dans le cadre d'un plan social de Digital Equipement France, entreprise dans laquelle Christian Lecam occupait la fonction d'ingénieur commercial depuis huit ans.

Les appuis trouvés au sein de Cap Delta en terme de stratégie commerciale et de recherche de partenariat financier lui ont permis de mener à bien son projet et de surmonter les difficultés inhérentes au passage du statut de cadre à celui d'entrepreneur.

Depuis sa création, CAP MEDIATEL, qui compte aujourd'hui 150 clients, a réorienté sa stratégie en se dégageant du B to C pour orienter son offre sur du B to B, notamment à destination des entreprises de services à haute valeur ajoutée comme l'info gérance, la sécurité des serveurs et l'interconnexion aux systèmes d'informations des entreprises.

REUSSIR UN ESSAIMAGE EN MIDI-PYRENEES

Exemples de réussite au sein des pépinières du Réseau

▪ GUIDALIA

Entreprise accueillie par la pépinière Tarn & Dadou (Gaillac, Tarn)

Essaieur : FRANCE TELECOM

Dans le cadre de la politique d'essaimage de France Télécom, Eric Bjork crée en février 2002 GUIDALIA, société de services vocaux d'information clés en main et lance le Cinéphone. Il s'agit d'un contenu d'information, disponible en plusieurs langues, accessible 24h/24 par téléphone fixe (depuis chez soi) ou mobile (à l'occasion d'une excursion).

Ce service est très prisé dans le domaine du tourisme.

Fort du soutien logistique et relationnel de sa pépinière d'accueil, Erik Bjork poursuit son développement dans le secteur du tourisme et pense pouvoir développer de nouveaux services auprès des collectivités locales et dans le domaine du sport.

▪ IDYLIC

Entreprise hébergée au CEEI Théogone (Ramonville, Haute-Garonne)

Essaieur : ELAN INFORMATIQUE

Née d'une initiative personnelle de 2 employés de la société Elan Informatique, IDYLIC, créée en avril 2000, est une entreprise qui édite des logiciels vocaux.

Au moment de la création de sa société, Cédric Buzay, fondateur d'IDYLIC est confronté à la nécessité d'assimiler rapidement les différents savoir-faire d'un chef d'entreprise. Sa pépinière d'accueil lui apporte un appui structurel et des conseils pour la recherche de financements.

L'entreprise, qui réalise actuellement un Chiffre d'Affaire de 1,5 million d'euros et compte 9 salariés, entend doubler son effectif et son CA en 2004 et devenir leader européen de son secteur à l'horizon 2005.

▪ L'ESPRIT PRESSE

Entreprise hébergée au Forum d'Entreprises (Revel, Haute-Garonne)

Essaieur : Groupe INVESTIR

Après une expérience d'une dizaine d'années dans la presse, dont huit au groupe INVESTIR, Frédéric FARKAS a créé en décembre 2002 la société « L'Esprit Presse » et s'est installé à la pépinière du Forum d'Entreprises de Revel.

L'activité de L'ESPRIT PRESSE répond à un besoin identifié de développement durable de titres de presse. Son champ d'application porte sur des titres économiques, financiers et généralistes (Loisirs, Territoire, Sport...) pour lesquels il prend en charge la régie publicitaire, le hors média (organisation d'événements /conférences, édition, ventes de contenus à valeurs ajoutées) et la gestion de projets. L'entreprise a démarré grâce au soutien et à la confiance des journaux INVESTIR et DEFIS. Elle intervient également pour LE REVENU et EURONEXT. Elle vient de remporter un nouveau contrat avec Midi Presse Service (MPS) pour la région Midi-Pyrénées et est en négociation avec d'autres titres du grand Sud-Ouest.

Après 5 mois d'activité, l'entreprise va engager un chef de pub junior pour accompagner son développement commercial.

▪ N'GHY

Entreprise accueillie par la pépinière ALBISIA (Albi, Tarn)

Essaieur : ENSTIMAC

L'entreprise est née d'une volonté d'externaliser l'activité de reformage de l'hydrogène par ENSTIMAC. Cela devait permettre de créer une structure autonome, plus réactive et permettant de trouver de nouveaux débouchés industriels.

Didier Grousset crée en 2002 la société N'GHY, spécialisée dans la production de processeurs et piles à combustibles. Sa pépinière d'accueil facilitera le démarrage d'activité de cet ancien fonctionnaire, en l'épaulant particulièrement dans le montage de son Business Plan et en favorisant son insertion dans le tissu économique local.

REUSSIR UN ESSAIMAGE EN MIDI-PYRENEES

Exemples de réussite au sein des pépinières du Réseau

Le rapide développement de la société, dont l'effectif devrait passer de 8 personnes actuellement à 20 d'ici à 2006, impliquera sans doute un déménagement dans de nouveaux locaux plus adaptés.

▪ RECAERO

Entreprise accueillie au Parc Technologique DELTA SUD (Varilhes - Ariège)

Issue d'une démarche d'essaimage d'AEROSPATIALE

Installée depuis 1993 à Varilhes au Parc Technologique Delta Sud, grâce au soutien du comité d'expansion économique aujourd'hui « Ariège Expansion », RECAERO constitue, sans conteste, une entreprise unique en son genre au niveau national voire européen. Elle est en effet la seule entreprise spécialisée dans la fabrication de pièces et de sous-ensembles de rechange aéronautique à délais courts pour des avions en service, ne faisant plus l'objet d'une production industrielle.

La création de RECAERO, est liée à une démarche d'essaimage d'Aérospatiale (aujourd'hui Airbus France / EADS). Auparavant, cette activité était en effet assurée au coup par coup, en parallèle à une production de série classique, par divers sous-traitants répartis sur l'ensemble du territoire national. *"La mise en place d'une structure spécialisée permettait une plus grande réactivité, avec un savoir-faire spécifique et au bout du compte, une garantie de qualité"* explique Thierry Pobeau, PDG de RECAERO, ancien responsable du service achats au sein de l'établissement toulousain.

Malgré des conditions de démarrage difficiles, la société a depuis largement réussi son décollage et témoigne d'une croissance régulière et soutenue. D'un chiffre d'affaires de 8.2 MF la première année pour 38 salariés et un seul client (Aérospatiale), RECAERO comptait, en 2001, 145 personnes pour un chiffre d'affaires de 58 MF (8,84 M€). Aujourd'hui, elle compte de nouveaux clients parmi les avionneurs ou motoristes comme Airbus France, ATR, Dassault Aviation, le groupe SNECMA, Eurocopter ou Bombardier avec Learjet. Le développement de la société s'est effectué en étroite collaboration avec la collectivité d'accueil et Ariège Expansion

grâce notamment à la construction d'un atelier-relais pour l'extension des locaux de Récaéro qui couvrent une surface de 7200 m².

Aujourd'hui, l'entreprise joue un rôle conséquent dans l'économie locale, notamment par le développement d'un réseau de sous-traitants qui assurent en moyenne 10% du volume de production et par le partenariat mis en œuvre avec les établissements d'enseignement secondaire (collèges et lycées) et les CFA.

▪ SYSTEMAM

Entreprise accueillie par le CEEI Théogone (Ramonville, Haute-Garonne)

Essaimeur : ASTRIUM

Créé en 1999, Systemam, issue d'une démarche personnelle d'essaimage de Philippe Lefebvre, est une société qui développe des logiciels. L'appui de sa pépinière en matière de formation, de conseils juridique financiers et de gestion, ainsi que son rôle d'interface avec les organismes d'aide à l'innovation, a permis à Philippe Lefebvre de démarrer son activité dans les meilleures conditions. Il envisage de développer, par un financement en fonds propres, un nouveau logiciel et se donne pour objectif la création de 20 emplois d'ici à 2 ans.

▪ VEGEPLAST

Entreprise accueillie par le CEEI Théogone (Martres-Tolosane, Haute-Garonne)

Essaimeur : VIVADOUR

Adéquation entre un souhait personnel de création d'une strat-up et un contexte impliquant la diminution des charges chez Vivadour, l'entreprise VEGEPLAST, spécialisée dans la fabrication par injection-moulage d'articles en matériaux biodégradables, est créée en 2003 par Vincent Pluquet et Eric Peyrat, avec l'accord de leur ancien employeur. Accueillis en pépinière, ses créateurs trouvent des ateliers et bureaux adaptés à leurs besoins. Le procédé de fabrication innovant de VEGEPLAST a fait l'objet d'un dépôt de brevet international dont l'entreprise a l'exclusivité. La société, qui produit actuellement des tee pour le golf et des os artificiels pour chiens, emploie pour l'instant 2 personnes et envisage de développer de nouvelles productions en 2004/2005.

Une démarche cohérente

Les pépinières adhérant au Réseau sont liées par une Charte, selon laquelle elle mettent en commun leurs atouts et leurs compétences afin d'apporter les solutions les plus efficaces et les mieux adaptées aux porteurs de projets et aux jeunes entreprises.

En adhérant au Réseau Midi-Pyrénées, chaque pépinière s'engage à respecter **un véritable code déontologique** :

- développer les échanges interactifs avec les membres du Réseau,
- aider à la politique d'aménagement du territoire et à la promotion des pépinières,
- promouvoir les entreprises hébergées au sein des pépinières,
- offrir un accueil et un suivi toujours plus performants des entreprises afin d'en favoriser la pérennité et diminuer le taux d'échec,
- être l'interface de l'ensemble des partenaires de la création et du développement d'entreprises : universités, centres de recherche, organismes financiers, conseils publics ou privés, organismes institutionnels, etc...

Par ailleurs, le Réseau poursuit la démarche de normalisation AFNOR de chacune de ses pépinières.

Trois d'entre elles, le CEEI Gers Gascogne, le Forum d'Entreprises de Revel et Sud-Emergences à Montauban sont désormais labellisées.

Des résultats significatifs

➤ Le développement du Réseau

L'un des enjeux du Réseau est d'allier à la fois développement économique, aménagement et rééquilibrage des territoires midi-pyrénéens. C'est pourquoi le Réseau est ouvert aux nouvelles structures s'engageant à respecter sa Charte de Qualité et la démarche de normalisation AFNOR en cours.

La Pépinière d'Entreprises Tarn & Dadou a dernièrement rejoint le Réseau

Située à l'Ouest du Tarn, à proximité de l'autoroute A68, elle occupe 2 sites : Gaillac et Graulhet. Elle est gérée et animée par une association regroupant la Chambre de Métiers du Tarn, les CCI d'Albi-Carmaux-Gaillac, l'Agence Tarnaise de Développement, la Communauté de Communes Tarn & Dadou et les villes de Gaillac et de Graulhet.

DES COMPETENCES ET UN RESEAU POUR LA CREATION D'ENTREPRISES EN MIDI-PYRENEES

D'autres structures ont demandé officiellement leur intégration au Réseau :

- CADURCIA (Lot)
- Le CETIR (Hautes-Pyrénées)
- Les pépinières d'entreprises du Grand Toulouse
- La Pépinière de la Communauté de Communes de Decazeville (Aveyron)

L'ensemble des départements de Midi-Pyrénées devrait ainsi être représenté au sein du Réseau dans les prochains mois.

Par ailleurs, le Réseau accompagne l'Agence de Développement du Tarn & Garonne qui souhaite créer une nouvelle pépinière d'entreprise.

➤ **L'impact économique du Réseau de Pépinières**

Taux de pérennité des entreprises à 5 ans :

Si 50 % des entreprises créées survivent au-delà de 5 ans en France, ce taux est de 75 à 80% pour les entreprises créées au sein d'une pépinière et de 84,5 % pour les entreprises créées au sein du Réseau de Pépinières d'Entreprises de Midi-Pyrénées.

Le dynamisme de la création d'entreprises au sein du Réseau en 2001

132 jeunes entreprises hébergées

478 emplois créés

(en 10 ans, 505 entreprises créées pour 2 950 emplois régionaux pérennes)

Une alternative pertinente à la polarisation des activités dans l'agglomération toulousaine

Sur plus de 500 entreprises régionales

56,4 % sont hébergées hors agglomération toulousaine.

Une variété de structures

- des pépinières « High Tech » en agglomération toulousaine
- des pépinières « TIC » contribuant au développement d'activités nouvelles, portées par de jeunes créateurs, dans un environnement souvent rural
- des pépinières à connotation « agroalimentaire »
- des pépinières purement « généralistes ».

Le Réseau de Pépinières d'Entreprises de Midi-Pyrénées

Correspondant du Réseau : Hervé DENUDT, Midi-Pyrénées Expansion
Président : Philippe VIDAL, Albisia
Vice-Président chargé du projet essaimage : Didier KUSS, Cap Delta

Midi-Pyrénées Expansion - 1, place Alfonse Jourdain - BP 841- 31015 Toulouse Cedex 6
Tél. 05 61 12 57 12 - Fax : 05 61 12 57 00 - E-mail : h.denudt@midipyr.com
www.rezopep-midipyr.com

Les pépinières membres du Réseau

Certaines pépinières regroupent plusieurs sites implantés dans des zones géographiques distinctes

ALBISIA

Contact : Philippe VIDAL
MDI Zone Albitech
54, rue Gaston Eiffel
81012 ALBI Cedex 9
Tél : 05 63 48 14 20
Fax : 05 63 48 14 37
E-mail : philippevidal@wanadoo.fr

CAP DELTA

Contact : Didier KUSS
Parc technologique Delta Sud BP 24
09120 VARILHES
Tél : 05 61 67 92 30 –
Fax : 05 61 67 92 49
E-mail : kuss@arriage-expansion.com

CEEI GERS GASCOGNE

Contact : Jean-Michel JUSTUMUS
Zone de l'Hyppodrome
6, rue Salengro
32000 AUCH
Tél : 05 62 60 68 68
Fax : 05 62 60 68 60
E-mail :
jeanmichel.justumus@ceei.gers.
gascogne.org

THEOGONE

Contact : Daniel BLONDE
10, avenue de l'Europe
31525 RAMONVILLE ST AGNE
Tél. : 05 61 28 56 56
Fax : 05 61 28 56 00
E-mail : blonde.d@wanadoo.fr

FORUM D'ENTREPRISES DE REVEL

Contact : Stéphane DOUCE
Route de Castelnaudary
31250 REVEL
Tél. : 05 62 26 80 00
Fax : 05 62 26 80 05
E-mail :
stephane.douce@interfaces-fr.com

GRAND RODEZ DEVELOPPEMENT

Contact : Philippe BERTOLOTTI
ZA Arsac
12850 STE RADEGONDE
Tél. : 05 65 77 37 00
Fax : 05 65 77 37 01
E-mail :
deveco-grandrodez@wanadoo.fr

MILLAU GRANDS CAUSSES

Contact : Jean-Marc ZAGLI
4, rue de la Mégisserie 12100 MILLAU
Tél. : 05 65 59 00 22
Fax : 05 65 60 91 83
E-mail :
jm.zagli@cci-millaugrandcausses.fr

PEPINIERE D'ENTREPRISES TARN & DADOU

Contact : Dany MAFFRE MOREAU
ZA de Roumagnac
81600 GAILLAC
Tél. : 05 63 57 46 46
Fax : 05 63 57 91 89
E-mail pepient.ted.gaillac@wanadoo.fr

PROLOGUE

Contact : Jean-Pierre BAZILLOU
La Pyrénéenne BP 2701
31312 LABEGE
Tél. : 05 61 00 44 00
Fax : 05 61 00 44 01
E-mail : jp.bazillou@prologue.sicoval.fr

PROXIMA

Contact : Nathalie FLORES
Rue des Pyrénées
31330 GRENADE SUR GARONNE
Tél. : 05 61 82 85 55
Fax : 05 61 82 42 21
E-mail : proxima31@wanadoo.fr

PEPINIERE D'ENTREPRISES DE CASTRES-MAZAMET

Contact : Alain FOURNIER
34-36, allée Corbières
81100 CASTRES
Tél. : 05 63 72 37 36
Fax : 05 63 72 37 95
E-mail :
alain.fournier@castres-mazamet.com

SUD-EMERGENCES

Contact : Michel MARTY
35, Bd du Danemark Albasud
82003 MONTAUBAN
Tél. : 05 63 23 25 00
Fax : 05 63 23 25 01
E-mail : sudemergences@wanadoo.fr



Le Réseau de Pépinières d'entreprises de Midi-Pyrénées

***Favoriser la création d'entreprises
Dynamiser l'essaimage en région***



Contact presse : agence MC3 - Tél : 05 34 319 219 – E-mail : mc3@mc3com.com

